

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 22 janvier 2018 à 19 h au local A-225 de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Marcelle Télémaque, professionnel
Madame Manon Gouin, parent
Madame Isabelle Marchand, parent
Madame Lyne Gladu, personnel de soutien
Madame Peggy Tilloy, parent
Madame Lyne Gladu, personnel non-enseignant
Madame Lucie Felteau, enseignante
Madame Annie Faille, enseignante
Madame Claudette Lacasse, enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Sonia Archambeault, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 06 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Aucun mot du président lors de cette séance du conseil d'établissement.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour.

CÉ # 17-18-035

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté après avoir ajouté le point décisionnel *Déneigement du trottoir de la rue Fairfield* et le point informatif *Vision 2019*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'il les membres ont eu le temps de lire le procès-verbal et s'il y a des modifications à y apporter.

CÉ # 17-18-036

Il est proposé par madame Marcelle Télémaque
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 4 décembre 2017 soit adopté tel que présenté après avoir ajouté le mot *MIDI* au point 5 afin qu'il soit clair que l'on parle de cette période de la journée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Aucun suivi lors de cette séance du conseil d'établissement.

6. PAROLE AU PUBLIC

Aucune parole au public lors de cette séance du conseil d'établissement.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

7. GRILLES-MATIÈRE 2018-2019

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. les grilles-matière pour l'année scolaire 2018-2019.

CÉ # 17-18-037 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Annie Faille

QUE les grilles-matière 2018-2019 soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

8. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagnes de financement aux membres du C.É.

CÉ# 17-18-038 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE les projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire et de l'école et campagnes de financement présentés soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. DÉNEIGEMENT DU TROTTOIR DE LA RUE FAIRFIELD

Monsieur André Godard, président, propose au C.É. de composer une lettre demandant à la Ville de Granby de déneiger le trottoir de la rue Fairfield afin de rendre la circulation des élèves sécuritaire.

CÉ# 17-18-039 Il est proposé par madame Peggy Tilloy
Et appuyé par madame Lucie Felteau

QU'une lettre soit écrite et transmise à la Ville de Granby en regard avec le déneigement du trottoir de la rue Fairfield afin que la circulation y soit sécuritaire pour les élèves.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, parent et délégué au comité de parents de la commission scolaire, mentionne que la dernière rencontre a eu lieu à l'École secondaire Massey-Vanier de Cowansville le 14 décembre 2017. Il a été question des changements qui seront apportés lors de la rentrée scolaire 2018. Les secteurs scolaires seront discutés lors d'une prochaine rencontre.

11. VISION 2019

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, mentionne aux membres du C.É. que le nombre d'élèves prévisionnel pour l'année scolaire 2019-2020 à l'École de la Haute-Ville est de 1250 et de 1800 élèves pour l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc. Elle informe également les membres que Monsieur Guy Tardif, directeur du service des technologies informatiques et de l'organisation scolaire, viendra assister à une rencontre du comité Vision 2019 de l'École de la Haute-Ville afin de discuter des secteurs scolaires.

Madame Ménard mentionne que ce sont les commissaires qui détermineront les secteurs scolaires. Ce sont eux qui sont souverains dans la décision.

12. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance du conseil d'établissement.

13. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance du conseil d'établissement.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 54.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 19 février à 19 h.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 17-18-040

IL EST PROPOSÉ par madame Marcelle Télémaque
ET APPUYÉ par madame Isabelle Marchand

QUE la séance soit levée, à **19 h 54.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence